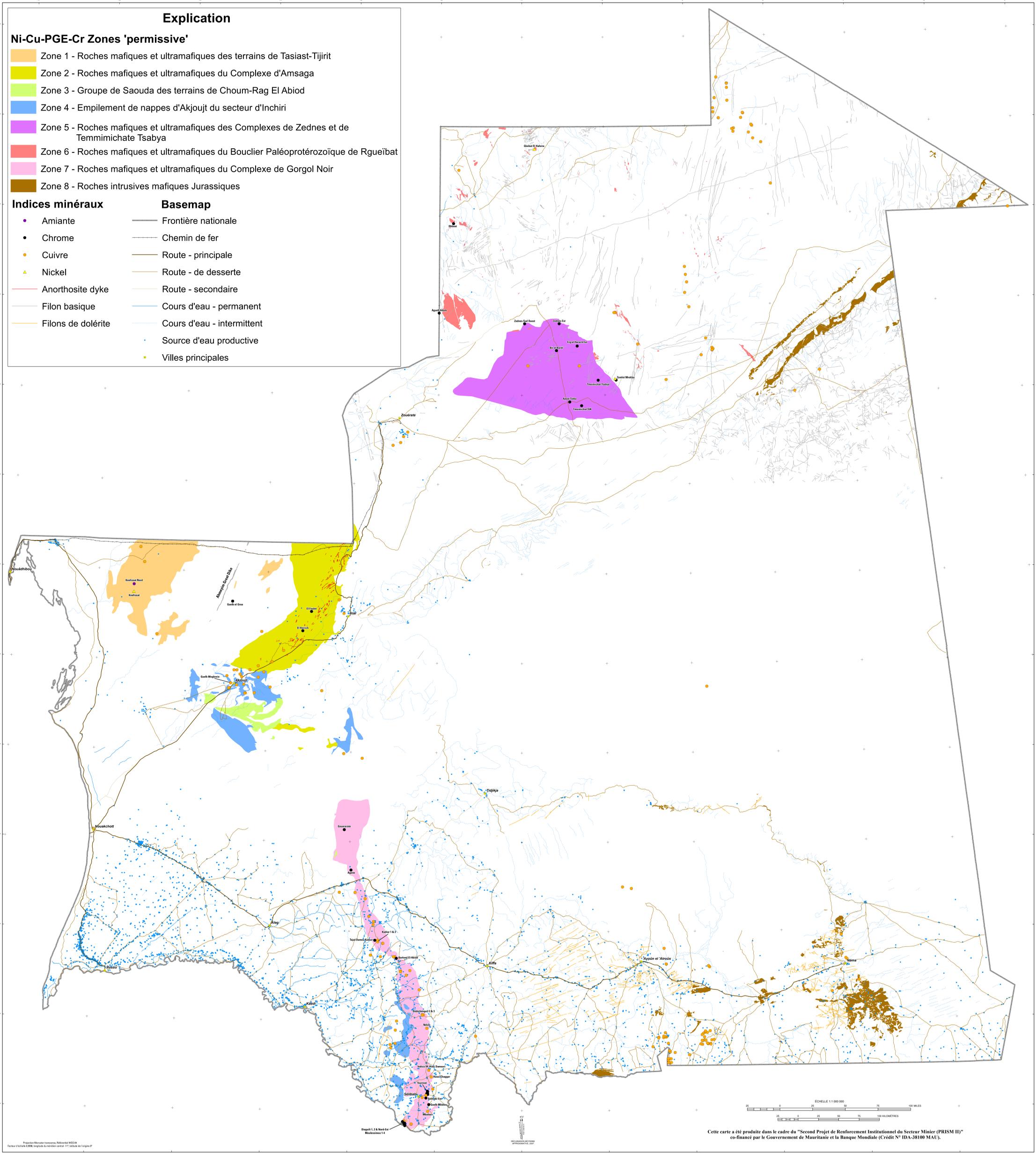


Zones 'permissive' au Nickel, au Cuivre, aux éléments du groupe du Platine (PGE), et aux dépôts de Chrome en Mauritanie



Explication

Ni-Cu-PGE-Cr Zones 'permissive'

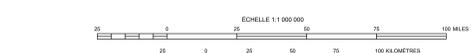
- Zone 1 - Roches mafiques et ultramafiques des terrains de Tasiast-Tijirit
- Zone 2 - Roches mafiques et ultramafiques du Complexe d'Amsaga
- Zone 3 - Groupe de Saouda des terrains de Choum-Rag El Abiod
- Zone 4 - Empilement de nappes d'Akjoujt du secteur d'Inchiri
- Zone 5 - Roches mafiques et ultramafiques des Complexes de Zednes et de Temmimichate Tsabya
- Zone 6 - Roches mafiques et ultramafiques du Bouclier Paléoprotérozoïque de Rgueibat
- Zone 7 - Roches mafiques et ultramafiques du Complexe de Gorgol Noir
- Zone 8 - Roches intrusives mafiques Jurassiques

Indices minéraux

- Amiante
- Chrome
- Cuivre
- Nickel
- Anorthosite dyke
- Filon basique
- Filons de dolérite

Basemap

- Frontière nationale
- Chemin de fer
- Route - principale
- Route - de desserte
- Route - secondaire
- Cours d'eau - permanent
- Cours d'eau - intermittent
- Source d'eau productive
- Villes principales



Cette carte a été produite dans le cadre du "Second Projet de Renforcement Institutionnel du Secteur Minier (PRISM II)" co-financé par le Gouvernement de Mauritanie et la Banque Mondiale (Crédit N° IDA-38100 MAU).